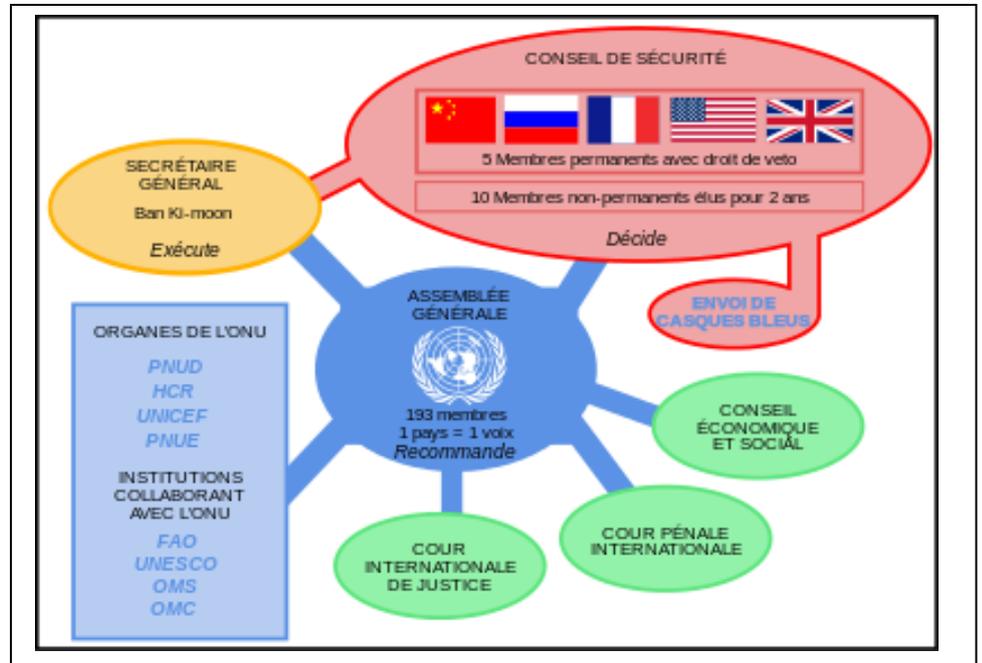


**Problématique** : comment maintenir la paix dans le monde ?

**L'ONU.** A la fin de la seconde guerre mondiale, 51 Etats décident de mettre en place un nouveau système de sécurité collective qui garantisse durablement la paix dans le monde. Le 26 juin 1945, ils signent la charte des Nations Unies qui fonde l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, 193 Etats sont signataires de la charte.



### I. Comment agir pour la sécurité internationale ?

**A. L'ONU**, fondée en 1945 repose sur deux principes : les Etats membres renoncent à utiliser la force pour résoudre leurs conflits, et l'ONU s'engage à trouver els moyens collectifs, pacifiques ou militaires, pour els résoudre. Mais de nombreuses menaces continuent de peser sur la sécurité collective.

Presque tous les Etats du monde sont membres de l'ONU (193). Ils participent à son financement. Au sein de l'assemblée générale, ils examinent les situations de violation du droit international et font des recommandations.

**B. Coopérer pour assurer la sécurité** L'ONU privilégie la négociation pour éviter ou arrêter un conflit. En cas d'échec, le conseil de sécurité peut décréter un embargo, décider d'envoyer des casques bleus. Il peut aussi décider d'une opération militaire avec les armées des Etats membres, agir en collaboration avec l'OTAN.

**C. Faire respecter les droits de l'Homme** L'ONU agit pour protéger les populations civiles dans les zones de conflit et sécuriser l'acheminement de l'aide humanitaire. Lorsque la paix s'installe, elle intervient pour établir la démocratie, par exemple en veillant à l'organisation d'élections libres et au respect des droits de l'homme. Lors des crises (famines, catastrophes naturelles...) les institutions spécialisées de l'ONU interviennent en urgence. Elles aident les pays pauvres à se développer par des actions contre le faim, la maladie, l'analphabétisme.

## II. Qu'est-ce que la défense nationale ?

### Menaces et risques actuels qui pèsent sur notre territoire

Depuis la fin de la guerre froide, la France n'a plus d'ennemis clairement identifiés. Cependant, même si des conflits ont toujours lieu dans le monde, ils ne touchent la France, pays pacifique, que de loin. Si la guerre n'est plus une menace directe, la France connaît tout de même des menaces face auxquelles aucun pays n'est à l'abri. (Terrorisme, la menace nucléaire ...)

**les nouvelles missions de l'armée française et son action internationale.** Depuis les années 1990, l'armée française a donc dû s'adapter aux nouvelles menaces dans l'idée d'une **défense globale** de notre territoire.

Ses nouvelles missions sont:

- la défense du territoire (renseignement, dissuasion nucléaire, ...)
- la protection de la population (Plan Vigipirate)
- Lutte contre la piraterie dans l'Océan Indien
- Aide aux populations en cas de catastrophes (Tempête Xynthia en 2010)
- Interventions militaires (Libye en 2011, Mali en 2013)

**l'organisation de notre armée** La France est une grande puissance militaire à l'échelle de la planète. Si la défense du territoire est basée sur une force de dissuasion nucléaire, nous disposons également de tous les moyens de la guerre conventionnelle actuelle (Marine, Armée de terre, Aviation et Gendarmerie). Le commandement de notre armée est placé sous la responsabilité du Président de la République. Il ne peut déclarer la guerre sans l'accord du Parlement.

Afin de faire face à toutes ses missions, l'armée française est présente partout dans le monde grâce aux DROM-COM, à des bases militaires avec des moyens pré-positionnés (Djibouti, Sénégal, Côte d'Ivoire, Tchad,...) et la participation à des opérations de maintien de la paix dans le cadre de l'ONU.

**la JDC** Depuis 2001, il n'y a plus de service militaire en France. L'armée française est donc une armée de métier.

Chacun participe à un **parcours de citoyenneté** constitué de 3 étapes :

- Présentation des valeurs de la République et de la défense au collège et au lycée
- Recensement à la mairie du domicile à l'âge de 16 ans
- Participation à la JDC (**Journée Défense et Citoyenneté**) : tests de connaissances de la langue française, initiation aux gestes de premiers secours et visite des installations militaires. Cette journée est aussi une sensibilisation à la citoyenneté, à la défense des valeurs de la République et à la responsabilité de chacun.

Son but est d'inciter les jeunes à s'investir (engagement dans l'armée, service civique, don du sang, don d'organes,...).

A l'issue de cette journée, les appelés reçoivent un certificat de participation qui est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours d'état (permis de conduire, bac...)

### Vocabulaire

**Dissuasion nucléaire** : moyen de prévenir la guerre par la menace de l'utilisation de l'arme nucléaire..

**Défense Globale** : Idée d'une défense du territoire national face à l'ensemble des menaces (militaires, économiques, culturelles, ...)

**DROM-COM**: Départements et régions d'Outre-mer ; Communautés d'outre-mer.